

## Communiqué

# Il est temps d'agir contre le tabac Les partis politiques et les candidats aux élections 2022 sont appelés à s'engager

**Montréal, le 12 septembre 2022** — Alors que les élections provinciales battent leur plein, la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT) ainsi que d'autres groupes de santé du Québec pressent les candidats et les partis politiques à s'engager activement dans la lutte contre le tabac. La Coalition et ses partenaires ont interpellé les partis en ciblant 3 engagements concrets, soit :

- Augmenter progressivement la taxe provinciale sur le tabac, afin d'atteindre minimalement le même niveau que l'Ontario ;
- Interdire les saveurs de vapotage, incluant la menthe et le menthol, pour contrer le vapotage chez les jeunes ;
- Réviser la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, qui n'a pas été modifiée depuis 2015.

Cet appel à l'engagement culmine avec le coup d'envoi donné aujourd'hui même à la campagne « Temps d'agir contre le tabac » qui propose de suivre les réponses des partis politiques et de leurs candidats et candidates, tout en invitant la population à interpellier, elle aussi, ces derniers au [www.tempsdagircontreletabac.quebec](http://www.tempsdagircontreletabac.quebec).

« Notre objectif est de pousser les partis politiques et leurs candidats à prendre le taureau par les cornes pour faire diminuer plus rapidement le tabagisme au Québec et pour réduire l'attrait des produits de vapotage auprès de nos jeunes. Chaque année au Québec, le tabac cause plus de décès que ceux provoqués par la COVID depuis 2020. Les solutions existent et ont fait leurs preuves : il est temps d'agir », explique **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**.

Pour sa part, **Kevin Bilodeau, directeur, Relations gouvernementales, Québec, à Cœur + AVC**, rappelle que « pour réduire la pression sur le système de santé, on doit garder les gens en santé en agissant sur les facteurs de risque de maladie du cœur et d'AVC, comme le tabagisme. Mais bien que la taxation soit mondialement reconnue pour son efficacité à réduire le tabagisme, la dernière hausse de la taxe-tabac du Québec remonte à 2014. Il est donc primordial que les différents partis s'engagent à raviver la politique de la taxation du tabac. »

Selon **Annie Papageorgiou, directrice générale du Conseil québécois sur le tabac et la santé** « le manque d'encadrement des produits de vapotage contribue directement à l'émergence d'une toute nouvelle génération de consommateurs de nicotine. Interdire toutes les saveurs en incluant la menthe et le menthol est une évidence. Nous l'avons fait pour le tabac et il faut le refaire aujourd'hui pour le vapotage. Il est urgent d'éloigner nos jeunes de ces produits. Nous attendons des candidats et des futurs élus qu'ils soutiennent cette mesure concrète et efficace ».

« Le tabagisme est la cause d'environ 30 % des décès par cancer et c'est environ un fumeur sur deux qui meurt des conséquences de sa consommation, » ajoute **David Raynaud, gestionnaire, Défense de l'intérêt public à la Société canadienne du cancer**. « Le Québec ne devrait pas se priver de hausser la taxe sur le tabac qui est le meilleur levier pour faire baisser le taux de tabagisme ni des revenus supplémentaires issus de cette hausse qui peuvent pallier le manque de ressources en soins de santé ».

**Dominique Massie, directrice générale de L'Association pulmonaire du Québec** précise que « les groupes de santé font de leur mieux pour épauler les fumeurs qui désirent cesser ou qui nécessitant des services pour rétablir leur santé respiratoire, mais les élus ont aussi leur part à faire. Nous souhaitons que les partis politiques s'engagent concrètement en vue de réduire la dépendance à la nicotine et toutes ces maladies et morts évitables. »

« Cette campagne réunissant de grandes organisations de santé publique du Québec peut soutenir les citoyens qui souhaitent rappeler aux aspirants élus que le tabagisme et le vapotage chez les jeunes constituent des enjeux encore actuels et urgents. Ceux-ci nécessitent des solutions structurantes, c'est-à-dire des mesures législatives et fiscales s'ajoutant aux campagnes de sensibilisation », conclut **Thomas Bastien, directeur général, Association pour la santé publique du Québec**.

**Faits saillants :**

- Au Québec, l'épidémie du tabagisme tue plus de 13 000 personnes par année, soit presque autant que les décès liés à la COVID-19 sur une période de trois ans.
- Le tabagisme accapare le tiers des séjours hospitaliers au Québec en raison des maladies qui lui sont liées ainsi que les complications éprouvées par les fumeurs et ex-fumeurs ;
- L'engorgement du système de santé causé par le tabac coûte entre 1,20 G\$ en coûts directs et 2,59 G\$ en coûts indirects.

**Pour en savoir plus et pour consulter la lettre des groupes envoyée aux partis politiques, visitez le site de la campagne [www.tempsdagircontreletabac.quebec](http://www.tempsdagircontreletabac.quebec) .**

- 30 -

**Pour information :**

Flory Doucas, (514) 515-6780 ; [fdoucas@cqct.qc.ca](mailto:fdoucas@cqct.qc.ca)  
 Kevin Bilodeau, (514) 799-2567 ; [Kevin.Bilodeau@coeuretavc.ca](mailto:Kevin.Bilodeau@coeuretavc.ca)  
 Annie Papageorgiou, (514) 774-9188 ; [apapageorgiou@cqts.qc.ca](mailto:apapageorgiou@cqts.qc.ca)  
 David Raynaud, (438) 764-8390 ; [david.raynaud@cancer.ca](mailto:david.raynaud@cancer.ca)  
 Thomas Bastien, (514) 998-9188 ; [tbastien@aspq.org](mailto:tbastien@aspq.org)